



BABY GYM

LE QUESNOY

Pour les enfants
de 30 mois à 5 ans

Pour les enfants de 30 mois* à 5 ans

SÉANCES LE MERCREDI MATIN



Salle Michel Bernard

1ÈRE SÉANCE LE 30/09



9h30-10h15 : Petite Section: 2 ans et demi* à 3 ans

10h30-11h15 : Moyenne Section : 4 ans

11h30-12h15 : Grande Section : 5 ans

Inscription

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique physique ou le CERFA "QS Sport"
- Une attestation d'assurance couvrant les activités extrascolaires
- Le règlement (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)
27 euros pour les Quercitains, 54 euros pour les Extérieurs de septembre 2026 à juin 2027
- La fiche d'inscription jointe, téléchargeable sur le site internet de la ville, remplie et signée

Inscription:

- le 12 Septembre 2026, lors de la fête du sport, à partir de 14 h 30
- le lundi 14 Septembre de 9 h à 12h en mairie (en fonction des places disponibles)

Encadrement

Mme DUPONT Sophie, éducatrice sportive

M.LELONG Thomas, éducateur sportif

Destiné prioritairement aux enfants Quercitains et aux "extérieurs" en fonction des places disponibles

*30 mois révolus à la 1 ère séance, l'enfant doit être propre.

Fiche d'inscription BABY GYM

2026-2027

ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

CRENEAU HORAIRE

- ☐ DE 9H30 à 10H15 (Petite section 2 ans et demi - 3 ans)
- ☐ DE 10H30 à 11H15 (Moyenne section 4 ans)
- ☐ DE 11H30 à 12H15 (Grande section 5 ans)

FAMILLE

RESPONSABLE DE L'ENFANT

✓

.....

PERSONNES AUTORISEES A REPRENDRE L'ENFANT

✓

ADRESSE

✓

.....

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

✓

ADRESSE MAIL

✓

☐ EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE, J'ACCEPTE QUE LES
INFORMATIONS SAISIES SOIENT EXPLOITEES DANS LE CADRE DE
CETTE ACTION MUNICIPALE

- ✱ J'autorise l'éducatrice à prendre toute disposition en cas d'accident, si les parents ne sont pas joignables.
- ✱ J'autorise la ville du Quesnoy à appliquer, en cas de choc, du froid à mon enfant : ☐ OUI ☐ NON
- ✱ L'enfant a-t-il des allergies ? ☐ OUI ☐ NON Précisez lesquelles :
- ✱ Recommandations particulières ?

 **Droit à l'image** : j'autorise la ville du Quesnoy à filmer et/ou photographier mon enfant, en vue d'une diffusion dans la presse et/ou sur le site de la ville : ☐ OUI ☐ NON

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ✓ Si les parents ne sont pas joignables, l'organisateur a l'autorisation de prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident
- ✓ L'enfant doit être amené et confié aux éducateurs présents dans la salle
- ✓ Les enfants ne sont plus sous la responsabilité des éducateurs lorsque le créneau horaire est terminé
- ✓ L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou dommage causé aux objets personnels
- ✓ Les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle

DATE.....SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ"



Mme DUPONT Sophie
Service Jeunesse
s.dupont@lequesnoy.fr
03.27.47.55.57